

Bref

LORSQUE LE PROCESSUS D'INSERTION PROFESSIONNELLE PARAÎT GRIPPÉ

Si le problème du chômage des moins de 25 ans est endémique, on ne se fait pas toujours une image claire de ces jeunes qui, après leur sortie du système scolaire, restent aux marges du marché du travail. On les imagine volontiers peu ou pas diplômés, on pense plutôt à des garçons. Ils sont en fait aussi nombreux à avoir atteint le niveau baccalauréat qu'à être sans qualification, et la majorité sont des filles. Leurs débuts très difficiles dans la vie active sont marqués par plusieurs années pratiquement vierges de toute expérience professionnelle. Cela n'oblitére pas pour autant toutes perspectives d'insertion ultérieures.

Depuis 20 ans, le chômage très élevé qui frappe les jeunes, en particulier ceux qui débutent dans la vie active, est un thème récurrent du débat public. Il apparaît d'autant plus préoccupant qu'il semble se focaliser sur certains jeunes en particulier. Parmi ceux qui ont terminé leurs études en 1998 (cf. encadré page 4), 50 000, soit 6,5 %, se sont trouvés confrontés à une situation de « non-emploi chronique » : sans emploi en 2001, ils ont travaillé moins de six mois au cours des trois premières années suivant leur sortie du système éducatif. Les trois quarts d'entre eux n'ont même jamais travaillé ou n'ont eu que des emplois journaliers ou ponctuels, sans aucune régularité au cours de ces trois ans.

Ces jeunes ont pourtant bénéficié de 1998 à 2000 d'une conjoncture particulièrement favorable du marché de l'emploi. À titre de comparaison, parmi les jeunes sortis du système éducatif en 1992, dans un contexte nettement moins propice, 8,7 % ont suivi un tel parcours de non-emploi chronique.

Qui sont en définitive ces jeunes qui restent durablement en marge de l'emploi une fois l'école finie ? Tout simplement des jeunes qui ne souhaitent pas travailler ? Des jeunes femmes au foyer ? Ou alors des jeunes qui se retrouvent disqualifiés sur le marché du travail par manque de formation ?

Aux marges du marché du travail, mais plutôt actifs

En réalité, près des deux tiers de ces jeunes étaient bien des actifs lors de ces trois premières années. Leur situation s'apparente à du chômage long. Ils déclarent clairement avoir recherché un emploi et font le récit des démarches effectuées dans ce sens : réponse à des offres d'emploi, entretiens d'embauche...

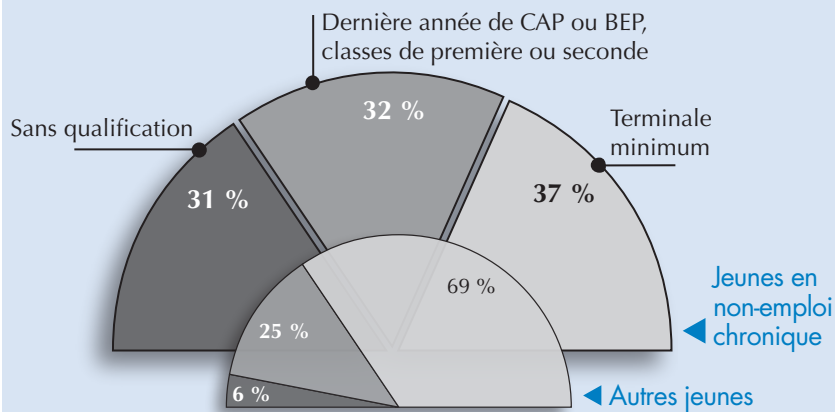
Trois sur dix disent, pour leur part, n'avoir pas été en recherche d'emploi, ni en formation ou reprise d'études. Cette inactivité longue déclarée est pourtant souvent contredite : 85 % de ces jeunes se sont rendus à l'ANPE, 61 % ont répondu à au moins une offre et 45 % ont même passé au moins un entretien d'embauche. Il semble en fait que nombre de ceux qui se décrivent comme inactifs répugnent à considérer comme une période de recherche d'emploi les épisodes où ils ont effectué des démarches n'ayant pas abouti.

En définitive, moins d'un jeune en non-emploi chronique sur cinq semble s'être retiré volontairement du marché du travail. La moitié sont des jeunes femmes au foyer avec enfants. Ces dernières sont donc très minoritaires parmi l'ensemble des jeunes en non-emploi chronique.

Un tiers de jeunes ayant au moins le niveau baccalauréat

Ces premiers a priori tombés, on pourrait penser que tous ceux qui se retrouvent aux marges du marché du travail sans l'avoir choisi font les frais d'un manque de formation. Or, même si les jeunes en non-emploi chronique sont moins formés que l'ensemble de leur génération, une proportion importante d'entre eux a un niveau de formation plutôt élevé. Un tiers est certes sans qualification, mais un autre tiers a le niveau CAP ou BEP et le tiers restant a au moins le niveau baccalauréat (cf. graphique page 2). Par ailleurs, les plus diplômés n'apparaissent pas plus « inactifs » que les autres. Et rien n'indique que leur retrait du marché du travail est plutôt « volontaire », tandis qu'il est davantage « subi » pour les moins diplômés. ●●●

Le niveau d'études des jeunes en non-emploi chronique



Champ : jeunes sortis du système éducatif en 1998.
Source : enquête Génération 98, 2^e interrogation, Céreq, 2004.

Jeunes en « non-emploi chronique »

Jeunes ayant connu au maximum six mois d'emploi au cours des trois premières années passées sur le marché du travail et qui, au terme de ces trois ans, n'avaient pas d'emploi, n'étaient pas en reprise d'études ou n'effectuaient pas leur Service national.
L'analyse présentée ici s'appuie sur le parcours des jeunes sortis du système éducatif en 1998 (cf. encadré page 3).

●●● Parmi les jeunes en non-emploi chronique ayant au moins un niveau baccalauréat, on retrouve ceux pour lesquels, à ce stade de formation, demeurent généralement des difficultés dans l'accès à l'emploi. Ainsi, 16% ont un baccalauréat tertiaire, 10% ont arrêté leurs études en terminale sans obtenir le baccalauréat, 33% ont poursuivi une ou deux années d'études dans l'enseignement supérieur sans y décrocher de diplôme et 14% sont diplômés de second cycle en Lettres, Sciences humaines ou Gestion. Les titulaires d'un BTS ou d'un DUT, qu'il soit tertiaire ou industriel, tirent mieux leur épingle du jeu. Les diplômés de la santé et du social font exception puisqu'ils sont même moins concernés par le risque de non-emploi chronique que les sortants d'écoles d'ingénieurs.

Quant au niveau CAP ou BEP (niveau V), on retrouve le clivage entre spécialités industrielles et tertiaires. Le risque de rester aux marges du marché du travail se porte d'abord sur les non-diplômés du tertiaire puis, dans l'ordre, sur les diplômés du tertiaire, les non-diplômés de spécialités industrielles et les jeunes ayant arrêté leurs études en classe de seconde ou première générale. Les

diplômés de CAP ou BEP industriel apparaissent, pour leur part, relativement bien protégés contre le non-emploi chronique au cours des premières années de vie active.

Ces effets de la spécialité de formation stigmatisent les parcours scolaires très féminisés du tertiaire, qui sont aussi ceux qui débouchent le plus fréquemment sur du chômage, de la précarité ou des pratiques de déqualification à l'embauche. Or, parmi les jeunes en non-emploi chronique, on compte deux fois plus de filles que de garçons (cf. graphique ci-dessous).

Cette très forte proportion de filles parmi les jeunes pour lesquels le processus d'insertion tarde à démarrer, ne relève pas uniquement de leur sur-représentation dans certaines filières de formation peu valorisées sur le marché du travail. Jusqu'au niveau bac+2, les filles issues de formations traditionnellement masculines, voire mixtes, sont elles aussi plus souvent touchées par le chômage, et le chômage durable, que les garçons ayant suivi la même formation.

On peut aussi faire l'hypothèse que la pression sociale vers l'emploi est moins forte sur les filles que sur les garçons. Ainsi, par exemple, le fait d'être en non-emploi chronique durant les trois premières années de vie active est moins discriminant quant à la situation personnelle des filles que des garçons : parmi les jeunes en situation de non-emploi chronique, les filles sont 40% à vivre en couple contre 47% lorsque leur insertion a été plus favorable, alors que ces proportions sont respectivement de 5% et 26% pour les garçons.

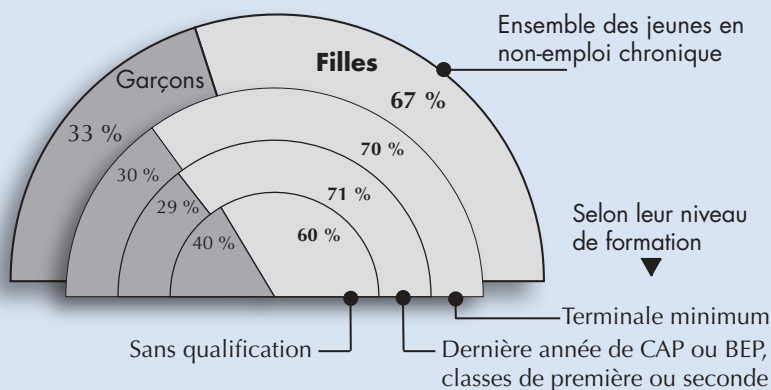
Sortir de l'ornière n'est pas mission impossible

Plus le temps passé hors de l'emploi est long, moins une personne paraît constituer une « cible attractive » pour un éventuel recruteur, moins son « employabilité » semble forte. Intuitivement, on est donc tenté par le pessimisme lorsqu'on envisage l'avenir professionnel des jeunes qui ont débuté leur vie active en restant pratiquement trois ans aux portes du marché du travail.

Pourtant, la situation de ces jeunes s'améliore pour la suite. La proportion de ceux qui trouvent un emploi s'élève peu à peu. Au bout de cinq ans passés sur le marché du travail, 43% ont un emploi (cf. graphique page ci-contre). Dans le même temps, leur taux de chômage a reculé, passant de 62 à 35%, et la proportion d'inactifs est tombée de 25 à 17%.

Pour analyser cette évolution, un mathématicien dirait probablement que le système est markovien : chacun de ces jeunes, si éloignée de l'emploi qu'ait pu être sa trajectoire initiale, a une probabilité, faible certes, mais non nulle de trouver un emploi (et par là de le conserver). Avec le temps, il est donc naturel que la probabilité de trouver un emploi se réalise pour quelques jeunes

Proportion de filles parmi les jeunes en non-emploi chronique



Champ : jeunes sortis du système éducatif en 1998.
Source : enquête Génération 98, 2^e interrogation, Céreq, 2004.

du groupe, puis quelques autres, et ainsi de suite. Une telle explication purement probabiliste ne suffit toutefois pas à donner l'intuition économique des retours vers l'emploi de ces jeunes demeurés à l'écart du marché du travail pendant trois ans, supposés donc devenus de moins en moins « employables ».

Bien que meilleure, la situation des jeunes marqués par du non-emploi chronique lors des trois premières années apparaît encore délicate au regard de celle de leurs pairs qui ont débuté plus aisément dans la vie active. À titre de comparaison, au bout de cinq années de vie active, 85 % de ces derniers ont un emploi, seuls 9 % sont au chômage et 3 % sont inactifs. Mais, pour les jeunes passés par du non-emploi chronique, les échanges avec le monde du travail ont progressé. Si la moitié d'entre eux sont toujours en marge de l'emploi cinq ans après être sortis du système éducatif, un tiers a en revanche travaillé au moins douze mois au cours des deux années précédentes. Le marasme initial s'est en partie dissipé et ce en dépit de la dégradation de la conjoncture.

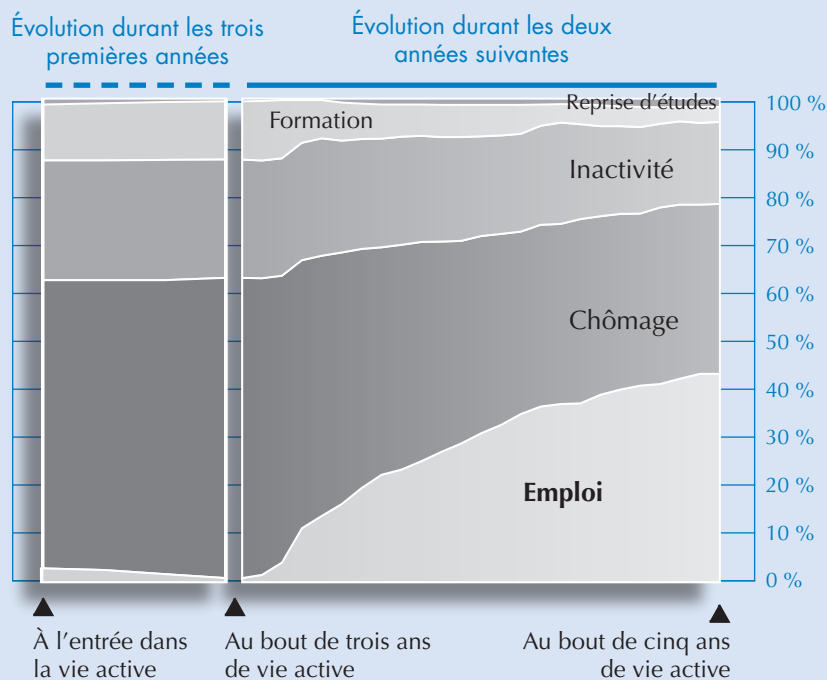
Le retour vers l'emploi, mais des emplois plus souvent atypiques

Les emplois obtenus au cours de leurs quatrième et cinquième années de vie active, par les jeunes passés par du non-emploi chronique, reposent sur des contrats assez différents de ceux auxquels accèdent les autres jeunes durant la même période (cf. graphique ci-dessous). Ainsi, parmi les jeunes en non-emploi chronique qui ont renoué avec l'emploi, 14 % ont travaillé sous contrat aidé : emplois-jeunes, contrat emploi solidarité (CES), contrat emploi consolidé (CEC) et, pour une minorité, contrat d'apprentissage. Cette proportion est trois fois plus importante que chez les autres jeunes.

L'influence des politiques publiques est ici clairement lisible. Elle pourrait l'être également dans le fait que, après trois années loin de l'emploi, les titulaires de CAP et de BEP s'en sont sortis aussi bien que les jeunes ayant au moins le niveau baccalauréat. Il pourrait s'agir là d'un effet de la politique d'allègements de charges sur les recrutements à bas salaires qui a dû favoriser l'embauche

Au-delà des trois premières années de vie active, l'évolution de la situation des jeunes en non-emploi chronique

Proportion des jeunes en non-emploi chronique, selon leur situation sur le marché du travail :



Champ : jeunes sortis du système éducatif en 1998, en non-emploi chronique jusqu'en 2001. Source : enquête Génération 98, 2^e interrogation, Céreq, 2004.

des jeunes peu qualifiés. On ne peut toutefois pas chiffrer ici combien de jeunes en non-emploi chronique ont indirectement bénéficié de cette mesure. En outre, les jeunes les moins qualifiés, n'ayant pas accédé au niveau BEP ou CAP, bien que susceptibles d'être concernés au premier chef par cette mesure, sont restés sensiblement plus en difficulté que les autres.

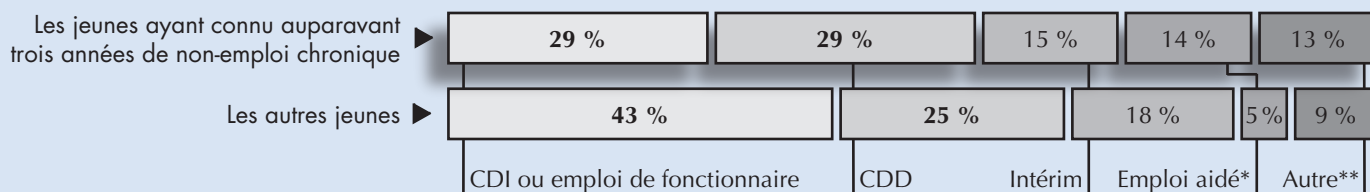
Malgré le retournement conjoncturel défavorable intervenu à la mi-2001, l'influence des entreprises, moins enclines à embaucher dans de telles circonstances, ne semble guère avoir pesé sur la progression de l'emploi constatée parmi les jeunes restés éloignés du marché du travail entre 1998 et 2001. Toutefois, le développement de l'offre d'emplois en contrat à durée déterminée (CDD) et à temps partiel a pu accompagner le mouvement,

• **Jeunes inactifs**
Jeunes qui n'occupent pas un emploi rémunéré, ne sont pas chômeurs, c'est-à-dire en recherche d'emploi, n'ont pas repris leurs études et n'effectuent pas une formation ou leur Service national.

• **Jeunes sans qualification**
Jeunes de niveau VI ou Vbis, c'est-à-dire ayant arrêté leurs études au niveau du collège ou avant d'atteindre la seconde année de CAP ou de BEP.

Trois ans et après...

Types d'emplois obtenus au cours des quatrième et cinquième années passées sur le marché du travail par :



* Contrat d'apprentissage, contrat de qualification, CES, CEC, emploi-jeune ou autre mesure d'aide. ** Emploi saisonnier, aides familiaux, à leur compte. Champ : emplois obtenus par les jeunes sortis du système éducatif en 1998. Source : enquête Génération 98, 2^e interrogation, Céreq, 2004.

puisqu'elles sont plus représentées parmi les contrats décrochés par les jeunes issus du non-emploi chronique. Il est en effet possible que les jeunes ayant connu trois années en marge de l'emploi aient fini par accepter plus facilement que les autres des conditions d'emploi relativement précaires ou, du moins, peu propices à une projection dans l'avenir.

Ainsi, le temps partiel, en particulier le temps partiel subi, touche beaucoup plus de jeunes qui ont débuté leur vie active aux marges du marché du travail : il concerne 32 % des emplois (38 % pour les recrutements en contrat à durée indéterminée), contre 14 % pour ceux obtenus au même moment par les autres jeunes (13 % des CDI). On note aussi que les CDD représentent 29 % des embauches durant la quatrième et la cinquième année de vie active pour les jeunes qui jusque-là étaient en non-emploi chronique, contre 25 % pour les autres jeunes au cours de la même période.

Ces retours vers l'emploi des jeunes ayant débuté leur vie professionnelle par du non-emploi chronique pourraient s'expliquer par des théories de type « *job search* ». Ces théories consistent à décrire le temps passé à chercher un emploi comme un temps de réduction progressive des exigences face aux contraintes imposées par le marché du travail. Le jeune se livrerait à des calculs coûts-avantage entre « rester en recherche d'emploi » et « accepter un emploi effectivement disponible », le passage d'une situation à l'autre n'intervenant que lorsque le calcul économique bascule en faveur de l'emploi. Or, les 50 000 jeunes en non-emploi chronique n'ont pas perçu d'allocation chômage au cours de leurs trois premières années puisque, par définition, ils ont travaillé moins de six mois au cours de cette période. De plus, 80 % d'entre eux étaient trop jeunes pour pouvoir bénéficier du RMI (revenu minimum d'insertion). Un calcul de type coûts-avantages les aurait donc fait basculer en faveur de l'acceptation de pratiquement n'importe quel emploi dès les trois premières années de vie active. On pourrait également supposer que le retour vers l'emploi de ces jeunes est favorisé par un tarissement de la solidarité familiale. Or, 70 % de ceux qui habitaient chez leurs parents trois années après la fin de l'école y habitaient toujours deux ans plus tard. Les approches en termes de « *job search* » achoppent donc sur ces constats.

Entre opportunités et détermination

L'entrée en emploi découle plus probablement d'une convergence entre des opportunités de travail plus importantes et une détermination plus forte de la part de ces jeunes à trouver un emploi. Ce sont en effet aussi eux qui cherchent les emplois, les acceptent, s'y adaptent, les conservent plus ou moins longtemps...

Regards sur les cinq premières années de vie active

Les analyses présentées dans ce *Bref* s'appuient, pour la première fois, sur des données issues de la seconde interrogation de l'enquête « Génération 98 ». Pour cette enquête, le Céreq a en effet interrogé en 2001 un échantillon de 54 000 jeunes, de tous les niveaux et de toutes les spécialités de formation, parmi les 740 000 sortis en 1998 de formation initiale. Il a réinterrogé 22 000 de ces jeunes en 2003.

L'enquête « Génération 98 » décrit mois par mois le parcours professionnel de ces jeunes à partir de sept situations exclusives : « Emploi », « Emploi intérimaire », « Recherche d'emploi », « Reprise d'études », « Formation hors contrat de travail », « Service national » et « Autres situations ». Cette dernière catégorie renvoie le plus souvent à de l'inactivité, sachant toutefois que certains jeunes se déclarant dans cette situation font état, au cours de l'interrogation, de démarches de recherche d'emploi, voire d'entretiens d'embauche auprès d'employeurs.

L'enquête « Génération 98 » permet ainsi de reconstituer le parcours suivi par les jeunes au cours des cinq premières années passées sur le marché du travail. Elle fournit en outre une image de leur situation en 2001 et en 2003 quant au mode d'habitation, à la vie en couple, au nombre d'enfants et à la localisation géographique.

■ Les principaux résultats de la première interrogation de l'enquête « Génération 98 » sont disponibles sur le site internet du Céreq : www.cereq.fr.

Ainsi, parmi les jeunes qui ont déclaré avoir traversé de longues périodes d'inactivité au cours des trois premières années, 40 % sont passés du côté des actifs deux ans plus tard : les deux tiers travaillent et un tiers est en recherche d'emploi. On peut supposer que l'accès au monde du travail d'une partie de ces jeunes est le résultat de recherches d'emploi plus soutenues lors des quatrième et cinquième années de vie active, alors qu'elles auraient été moins appuyées jusque-là.

Par ailleurs, des changements familiaux (décohabitation d'avec les parents, mise en couple, rupture, arrivée d'enfants...) ou des mobilités géographiques, entre la troisième et la cinquième année de vie active, ont pu favoriser l'obtention d'un emploi. Cependant, ces changements n'ont concerné que peu de jeunes.

Au final, plusieurs influences s'entremêlent pour sortir du marasme et conduire vers l'emploi une partie au moins des jeunes qui en ont été éloignés pendant plusieurs années au sortir du système éducatif : l'influence des entreprises, mais aussi celle de l'État et des collectivités locales et, enfin, celle des jeunes eux-mêmes. La façon dont ces trois acteurs convergent reste un mécanisme délicat à explorer si l'on s'en tient au cadre de l'analyse statistique. Reste que l'opportunité de politiques d'emploi des jeunes expressément centrées sur les sans-qualifications n'est pas évidente. La prise en compte du nombre important de femmes parmi ces débutants restés longtemps aux marges du marché du travail pourrait être un atout pour un ciblage efficace de ces politiques.

Virginie Mora (Céreq).

À lire également

- *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98*, Céreq, 2002 (disponible sur CD-Rom ou sur le site internet du Céreq, www.cereq.fr).
- « Les jeunes sans qualification. Un groupe hétérogène, des parcours d'insertion divers », C. Gasquet, *Bref*, n° 202, novembre 2003.
- « Que sont les filles et les garçons devenus ? Orientation scolaire atypique et entrée dans la vie active », D. Epiphane, T. Couppié, *Bref*, n° 178, septembre 2001.

ISSN - 0758 1858

Céreq

Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal. Commission paritaire n° 1063 ADEP. Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source. Dépôt légal n° 49-459.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

10, place de la Joliette, BP 21321, 13567 Marseille cedex 02. Tél. 04 91 13 28 28. Fax 04 91 13 28 80.

<http://www.cereq.fr>

Imprimé par le Céreq